

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2015 et 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 26 février 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2015	2014
Revenus	2 et 24	589 890 \$	439 340 \$
Achats de biens et services	3 et 26	383 156	283 571
Coûts liés au personnel		159 344	126 343
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	14 et 15	33 515	22 104
Charges financières	5	4 104	4 231
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	6	6 315	3 594
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	60 107	41 000
Perte avant recouvrement d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées		(56 651)	(41 503)
Recouvrement d'impôts	9	(7 818)	(8 753)
Part de la perte dans les entreprises associées	13	6 134	8 338
Perte nette		(54 967) \$	(41 088) \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		(55 226) \$	(41 088) \$
Participation ne donnant pas le contrôle		259	–
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	21	(1,42) \$	(1,73) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015	2014
Perte nette		(54 967) \$	(41 088) \$
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats :			
Couverture de flux de trésorerie :			
Perte sur évaluation d'instruments financiers dérivés	28	(462)	–
Impôts différés	9	124	–
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Perte sur réévaluations	25	(3 446)	(11 993)
Impôts différés	9	928	3 227
		(2 856)	(8 766)
Résultat global		(57 823) \$	(49 854) \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		(58 082) \$	(49 854) \$
Participation ne donnant pas le contrôle		259	–

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 23)		
Solde au 31 décembre 2013	98 647 \$	581 \$	203 683 \$	5 148 \$	– \$	308 059 \$
Perte nette	–	–	(41 088)	–	–	(41 088)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(8 766)	–	(8 766)
Solde au 31 décembre 2014	98 647	581	162 595	(3 618)	–	258 205
Acquisition d'entreprises (note 8)	–	–	–	–	417	417
(Perte nette) bénéfice net	–	–	(55 226)	–	259	(54 967)
Émission de capital-actions, net des coûts de transaction	108 633	–	–	–	–	108 633
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(2 856)	–	(2 856)
Solde au 31 décembre 2015	207 280 \$	581 \$	107 369 \$	(6 474) \$	676 \$	309 432 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015	2014
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		11 996 \$	– \$
Débiteurs	11	150 930	136 811
Impôts sur le bénéfice		6 787	5 256
Émissions, droits de diffusion et stocks	12	79 495	74 765
Charges payées d'avance		4 064	3 734
		253 272	220 566
Actif à long terme			
Droits de diffusion	12	36 321	31 989
Placements	6,13 et 26	12 594	12 111
Immobilisations	14	208 103	201 429
Licences et autres actifs incorporels	7 et 15	39 770	83 647
Écart d'acquisition	7 et 16	77 985	48 266
Actif au titre des prestations définies	25	–	2 964
Impôts différés	9	7 069	1 060
		381 842	381 466
Total de l'actif		635 114 \$	602 032 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015	2014
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Découvert bancaire		– \$	4 486 \$
Créditeurs et charges à payer	17	112 914	88 746
Impôts sur le bénéfice		1 769	777
Droits de diffusion à payer		88 867	45 660
Provisions	18	7 107	4 331
Revenus reportés	24	28 148	8 690
Facilité de crédit de la société mère	26	–	100 000
Dette échéant à court terme	19	4 219	938
		243 024	253 628
Passif à long terme			
Dette à long terme	19	68 812	72 757
Autres éléments de passif	20	10 974	9 967
Impôts différés	9	2 872	7 475
		82 658	90 199
Capitaux propres			
Capital-actions	21	207 280	98 647
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		107 369	162 595
Cumul des autres éléments du résultat global	23	(6 474)	(3 618)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		308 756	258 205
Participation ne donnant pas le contrôle		676	–
		309 432	258 205
Engagements, garanties et éventualités	18 et 27		
Total du passif et des capitaux propres		635 114 \$	602 032 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 26 février 2016, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

(signé)

Sylvie Lalande, Présidente du conseil d'administration

Marc A. Courtois, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(54 967) \$	(41 088) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 14 et 15	33 829	22 326
Dépréciation d'actifs	6	–	832
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	60 107	41 000
Part de la perte dans les entreprises associées		6 134	8 338
Impôts différés	9	(8 663)	(9 838)
Perte sur évaluation d'instruments financiers dérivés		24	–
Fonds générés par l'exploitation courante		36 464	21 570
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	10 a)	58 830	15 116
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		95 294	36 686
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions nettes d'entreprises	8	(57 147)	(116 616)
Acquisitions d'immobilisations	14	(23 900)	(22 158)
Acquisitions d'actifs incorporels	15	(2 642)	(2 489)
Variation nette des placements	13 et 26	(2 620)	(6 459)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(86 309)	(147 722)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation du découvert bancaire		(4 486)	4 486
(Remboursement) augmentation de la facilité de crédit de la société mère	26	(100 000)	100 000
Remboursement d'un prêt à terme	19	–	(75 000)
(Remboursement) augmentation de la dette à long terme	19	(940)	74 737
Émission de capital-actions, net des coûts de transaction	21	108 633	–
Frais de financement	19	–	(904)
Remboursement d'instruments financiers dérivés		(196)	–
Flux de trésorerie générés par les activités de financement		3 011	103 319
Variation nette des espèces		11 996	(7 717)
Espèces au début de l'exercice		–	7 717
Espèces à la fin de l'exercice		11 996 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication intégrée active dans l'industrie de la télédiffusion et de la production, des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que des magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %
TVA Accès inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 u), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les bilans consolidés dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

d) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et dépenses libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti selon le taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Constatation des revenus

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus provenant de la location de studios et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios et d'équipements sont constatés sur la durée de location.

Revenus provenant des services de postproduction et d'effets visuels

Les revenus tirés des services de postproduction et d'effets visuels sont constatés au moment où le service est rendu.

Revenus de distribution

Les revenus tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et de produits audiovisuels sont constatés lorsque la période des droits a débuté, et lorsque l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente peut commencer.

Les revenus provenant de la vidéo sont constatés au cours de la période durant laquelle le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéodisques numériques (« DVD/Blu-ray »), déduction faite d'une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

g) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus y étant associés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

i) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

j) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">• Espèces• Découvert bancaire	<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs	<ul style="list-style-type: none">• Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »	<ul style="list-style-type: none">• Créiteurs et charges à payer• Droits de diffusion à payer• Provisions• Facilité de crédit de la société mère• Dette à long terme• Autres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Swap de taux d'intérêt et comptabilité de couverture

La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Par contre, elle utilise un instrument financier dérivé pour gérer son risque lié aux variations du taux d'intérêt. Ainsi, elle utilise un swap de taux d'intérêt pour fixer les déboursés d'intérêts futurs sur une tranche de sa dette qui porte intérêt à taux variable. La Société a désigné ce swap de taux d'intérêt comme une couverture de flux de trésorerie et, conformément à la comptabilité de couverture, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est immédiatement comptabilisée aux résultats dans les charges financières. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Les frais d'intérêt sur la tranche de dette à long terme couverte sont inscrits au taux d'intérêt de la couverture.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

l) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») est enregistrée à titre de revenus, alors que l'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

n) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

o) Émissions, droits de diffusion et stocks

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Émissions, droits de diffusion et stocks (suite)

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et stocks » et « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits audiovisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et de distribution et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

q) Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts sur le bénéfice s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amortis. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les listes de clients ainsi que les clauses de non-concurrence provenant d'acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisés en charge.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et listes de clients	3 à 10 ans
Entente favorable de distribution	43 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites aux notes 21 et 22.

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 16.

ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 25.

iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états financiers consolidés, est présentée à la note 18.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

i) Détermination d'une durée d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

w) Prises de position récentes en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces prises de position sur ses états financiers consolidés.

i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Prises de position récentes en matière de comptabilité (suite)

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec une application anticipée permise.

L'IFRS 15 précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

- iii) L'IFRS 16 – *Contrats de location* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 a été appliquée ou est appliquée au même moment que l'IFRS 16.

L'IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services publicitaires, les redevances, services de location et de postproduction et autres services rendus ainsi que les ventes de produits est la suivante :

	2015	2014
Services publicitaires	257 136 \$	225 140 \$
Redevances, services de location et de postproduction et autres services rendus	216 664	116 843
Ventes de produits	116 090	97 357
	589 890 \$	439 340 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2015	2014
Redevances, droits et coûts de production	258 481 \$	198 332 \$
Tirage et distribution	31 875	17 012
Services rendus par la société mère		
- Commissions sur ventes publicitaires	17 147	11 907
- Autres	8 856	10 386
Coûts liés aux immeubles	20 173	9 007
Marketing, publicité et promotion	15 360	14 842
Autres	31 264	22 085
	383 156 \$	283 571 \$

4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a constaté des revenus à titre de contrats-échanges pour un montant de 6 604 000 \$ (5 603 000 \$ en 2014) et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges de 6 604 000 \$ (5 624 000 \$ en 2014).

5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2015	2014
Intérêts sur la dette à long terme	19	3 078 \$	4 421 \$
Intérêts sur la facilité de crédit de la société mère	26	805	–
Amortissement des frais de financement		314	222
Charge (revenu) d'intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	25	51	(286)
(Gain) perte sur change		(342)	43
Autres		198	(169)
		4 104 \$	4 231 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2015	2014
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	6 253 \$	140 \$
Frais d'acquisition et d'intégration d'entreprises	689	2 599
Gain sur litige	(627)	–
Dépréciation d'actifs	–	832
Autres	–	23
	6 315 \$	3 594 \$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours de l'exercice 2015, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation suite à l'abolition de postes et à la cessation de la publication de six titres qui se détaillent comme suit :

	2015	2014
Télédiffusion et production	2 798 \$	109 \$
Magazines	2 920	31
Services cinématographiques et audiovisuels	535	–
	6 253 \$	140 \$

Frais d'acquisition et d'intégration d'entreprises

Au cours de 2015, la Société a comptabilisé des honoraires professionnels et des coûts d'intégration de 689 000 \$ relativement à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale A.R. ltée (« Vision Globale ») et opérés désormais par la filiale Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. (« MELS ») ainsi que des magazines de Transcontinental inc. (2 599 000 \$ pour l'exercice 2014).

Gain sur litige

Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté l'appel de Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, concernant un jugement favorable à Vidéotron ltée et à Groupe TVA rendu le 6 mars 2015 par la Cour d'appel du Québec. Ce jugement ordonnait à Bell ExpressVu de payer un montant de 665 000 \$, incluant des intérêts, à Groupe TVA pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité approprié afin de prévenir le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite entre 1999 et 2005, au détriment de ses concurrents et des diffuseurs. Par conséquent, le 19 octobre 2015, Bell ExpressVu a payé un montant de 933 000 \$, incluant des intérêts et des honoraires professionnels, en lien avec le règlement de ce litige. Au cours de 2015, un gain de 627 000 \$, incluant des intérêts, a été comptabilisé.

Dépréciation d'actifs

En 2014, la Société avait constaté une charge de dépréciation de 832 000 \$ relativement à son placement dans Télévision ROC s.e.n.c. (« Télévision ROC », anciennement Société en nom collectif SUN News) (note 26).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. DÉPRÉCIATION D'UNE LICENCE ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Au cours du troisième trimestre 2015, la Société a complété la mise à jour annuelle de son plan stratégique pour les trois prochaines années. Les conditions de marché dans le secteur de la télévision, particulièrement la pression continue sur les revenus publicitaires, ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'UGT du secteur télédiffusion et production. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT télédiffusion et production était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation non monétaire de 60 107 000 \$ a été comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion, dont 30 054 000 \$ sans incidence fiscale (32 462 000 \$ en 2014, dont 16 231 000 \$ sans incidence fiscale). Par ailleurs, une charge de dépréciation non monétaire de l'écart d'acquisition de 8 538 000 \$, sans incidence fiscale, avait également été comptabilisée en 2014. La Société a utilisé un taux d'actualisation avant impôts de 11,0 % et un taux de croissance perpétuelle de 0,0 % pour déterminer la valeur recouvrable (un taux d'actualisation avant impôts de 11,0 % et un taux de croissance perpétuelle de 1,0 % en 2014).

8. ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES

Le 12 avril 2015, la Société a acquis de Transcontinental inc. 14 magazines, dont quatre magazines sont détenus et opérés en partenariat, trois sites web, des contrats relatifs à de l'édition sur mesure et des activités d'édition de livres pour un prix d'achat en espèces de 56 286 000 \$ incluant un montant de 786 000 \$ à titre d'ajustement final en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'investir dans la production et la diffusion de contenus de divertissement et d'information de haute qualité, riches et diversifiés. Les actifs incorporels acquis se composent essentiellement de listes de clients et de marques de commerce. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies attendues.

La répartition finale du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés à cette acquisition se résume comme suit :

Actifs acquis	
Actif à court terme	20 930 \$
Placement	2 237
Immobilisations	867
Actifs incorporels	19 250
Écart d'acquisition	34 162
Impôts différés	400
	77 846
Passifs repris	
Passif à court terme	(21 143)
	(21 143)
Actifs nets acquis à la juste valeur	56 703
Participation ne donnant pas le contrôle	(417)
Contrepartie en espèces	56 286 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES (suite)

Dans le cadre de cette transaction, la Société a simultanément cédé les activités acquises d'édition de livres à Groupe Sogides inc., une société sous contrôle commun, pour un prix convenu de 720 000 \$ dont 300 000 \$ en espèces et un solde à recevoir de 420 000 \$. Les éléments d'actif net cédés comprennent des actifs à court terme de 807 000 \$, un fonds d'édition de 127 000 \$ ainsi qu'un passif à court terme de 214 000 \$.

Les revenus consolidés de la Société et sa perte nette pro forma consolidée auraient été de 611 979 000 \$ et de 56 005 000 \$ respectivement si cette acquisition nette d'entreprise avait eu lieu au début de l'exercice 2015.

Un montant de 6 758 000 \$ de l'écart d'acquisition est déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

MELS

Le 30 décembre 2014, Groupe TVA a fait l'acquisition de la presque totalité des actifs (incluant certains passifs d'exploitation) de Vision Globale pour un prix d'achat en espèces de 116 115 000 \$, net des espèces acquises, ainsi qu'un ajustement postérieur à la clôture de 1 161 000 \$ payé en 2015. MELS opère les actifs acquis et exerce ses activités dans le secteur du cinéma et de la télévision, en offrant des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Les actifs acquis inclus, entre autres, les studios Mel's La Cité du Cinéma à Montréal et Melrose à St-Hubert, lesquels accueillent des productions cinématographiques et télévisuelles autant locales qu'étrangères, incluant des superproductions américaines. Durant l'exercice, la Société a regroupé l'ensemble des activités acquises sous la marque « MELS ». Le but de cette acquisition est d'investir dans des activités qui sont complémentaires à celles des médias, afin de diversifier les sources de revenus de la Société. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction provient principalement de l'expertise et de la technologie de l'entreprise, de la clientèle existante, de la croissance future et les synergies attendues.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES (suite)

La répartition finale du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés à cette acquisition se résume comme suit :

	Allocation préliminaire en 2014	Ajustements en 2015	Allocation finale
Actifs acquis			
Espèces	24 \$	– \$	24 \$
Actif à court terme	8 205	–	8 205
Immobilisations	96 298	1 881	98 179
Actifs incorporels	6 933	3 700	10 633
Écart d'acquisition	12 335	(4 443)	7 892
	123 795	1 138	124 933
Passifs repris			
Passif à court terme	(6 332)	–	(6 332)
Passif à long terme	(1 324)	23	(1 301)
	(7 656)	23	(7 633)
Actifs nets acquis à la juste valeur	116 139 \$	1 161 \$	117 300 \$
Contrepartie			
Espèces	116 139 \$	1 161 \$	117 300 \$

De la totalité de l'écart d'acquisition, un montant de 4 700 000 \$ est déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) se présentent comme suit :

	2015	2014
Exigibles	845 \$	1 085 \$
Différés	(8 663)	(9 838)
	(7 818) \$	(8 753) \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre le recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2015 et 2014 et le recouvrement d'impôts aux états consolidés des résultats :

	2015	2014
Recouvrement d'impôts au taux d'imposition réglementaire national	(15 239) \$	(11 164) \$
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	27	25
	(15 212)	(11 139)
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence fiscale des pertes déductibles de Télévision ROC	(1 452)	(2 323)
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	547	441
Dépréciation non déductible de la licence et de l'écart d'acquisition	8 084	5 199
Autres	215	(931)
Recouvrement d'impôts	(7 818) \$	(8 753) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net (du passif net) d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur le recouvrement d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2015	2014	2015	2014
Pertes reportables	855 \$	2 946 \$	2 091 \$	(2 597) \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	1 604	1 175	(429)	334
Régimes à prestations définies	623	(320)	(15)	1 792
Immobilisations	1 338	1 029	(309)	(697)
Écart d'acquisition, licences et autres actifs incorporels	(4 268)	(12 471)	(8 203)	(6 185)
Autres	4 045	1 226	(1 798)	(2 485)
	4 197 \$	(6 415) \$	(8 663) \$	(9 838) \$

Les changements dans l'actif net (le passif net) d'impôts différés se présentent comme suit :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	(6 415) \$	(19 454) \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	8 663	9 838
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	1 052	3 227
Autres	897	(26)
Solde à la fin de l'exercice	4 197 \$	(6 415) \$
Actifs d'impôts différés	7 069	1 060
Passifs d'impôts différés	(2 872)	(7 475)
	4 197 \$	(6 415) \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2015, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 2 240 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance en 2033 et 2034.

De plus, la Société dispose d'un montant de 167 896 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) La variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions d'entreprises, se présente comme suit :

	2015	2014
Débiteurs	4 307 \$	8 989 \$
Émissions, droits de diffusion et stocks	(8 917)	(12 759)
Créditeurs et charges à payer	11 478	3 326
Droits de diffusion à payer	43 823	29 050
Actifs et passifs d'impôts exigibles	(536)	(6 183)
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	(353)	(7 007)
Autres	9 028	(300)
	58 830 \$	15 116 \$

- b) Les montants versés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2015	2014
Intérêts versés	3 975 \$	4 169 \$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des remboursements)	1 374	7 266

11. DÉBITEURS

	Note	2015	2014
Comptes clients	28 b)	90 307 \$	80 825 \$
Autres débiteurs		19 751	19 991
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et affiliées		34 376	29 792
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		6 496	6 203
		150 930 \$	136 811 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées sont soumis aux mêmes conditions que les comptes clients.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET STOCKS

	2015		
	Court terme	Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	3 186 \$	– \$	3 186 \$
Droits de diffusion	74 695	36 321	111 016
Stocks	1 614	–	1 614
	79 495 \$	36 321 \$	115 816 \$

	2014		
	Court terme	Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	1 695 \$	– \$	1 695 \$
Droits de diffusion	71 630	31 989	103 619
Stocks	1 440	–	1 440
	74 765 \$	31 989 \$	106 754 \$

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 367 621 000 \$ en 2015 (308 256 000 \$ en 2014). En 2015, un montant total de 752 000 \$ (381 000 \$ en 2014) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions, de droits de diffusion et de distribution.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. PLACEMENTS

	2015	2014
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %	9 240 \$	11 046 \$
Publications Senior inc., entreprise associée, participation de 50 %	2 289	–
Autres placements	1 065	1 065
	12 594 \$	12 111 \$

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations affiliées au Réseau TVA, lequel est détenu par la Société. Son établissement principal est situé à Rivière-du-loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good times », acquis lors de la transaction d'acquisition de magazines complétée avec Transcontinental inc. le 12 avril 2015 (note 8). Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada. Voici les informations financières combinées concernant les entreprises associées importantes, incluant celles de Télévision ROC (voir note 26), pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Actifs courants	16 817 \$	16 575 \$
Actifs non courants	8 268	14 190
Passifs courants	10 292	6 123
Passifs non courants	638	210
Produits	21 829	24 967
Résultat net et résultat global total	(14 690)	(16 872)
Dividendes reçus	271	271

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et 2014, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2013	102 553 \$	167 974 \$	6 677 \$	277 204 \$
Acquisitions ¹	5 058	10 364	5 456	20 878
Acquisition d'entreprises (note 8)	61 249	35 049	–	96 298
Reclassement	2 623	1 401	(4 024)	–
Radiations et dispositions	(6 038)	(7 508)	–	(13 546)
Solde au 31 décembre 2014	165 445	207 280	8 109	380 834
Acquisitions ¹	3 375	9 018	15 731	28 124
Acquisition d'entreprises (note 8)	2 436	(244)	556	2 748
Reclassement	303	1 361	(1 434)	230
Radiations et dispositions ¹	(253)	(527)	–	(780)
Solde au 31 décembre 2015	171 306 \$	216 888 \$	22 962 \$	411 156 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2013	66 355 \$	109 887 \$	– \$	176 242 \$
Amortissement	4 298	12 411	–	16 709
Radiations et dispositions	(6 038)	(7 508)	–	(13 546)
Solde au 31 décembre 2014	64 615	114 790	–	179 405
Amortissement	6 471	17 918	–	24 389
Radiations et dispositions ¹	(214)	(527)	–	(741)
Solde au 31 décembre 2015	70 872 \$	132 181 \$	– \$	203 053 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2014	100 830 \$	92 490 \$	8 109 \$	201 429 \$
Au 31 décembre 2015	100 434	84 707	22 962	208 103

¹ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est une hausse de 4 185 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (une baisse de 1 280 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). De plus, la Société a disposé d'un équipement connexe à un bâtiment pour une contrepartie en espèces de 39 000 \$, soit un produit de disposition équivalent à sa valeur nette comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et 2014, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2013	92 569 \$	49 032 \$	3 844 \$	1 152 \$	146 597 \$
Acquisitions ²	–	1 642	–	363	2 005
Acquisition d'entreprises (note 8)	–	933	6 000	–	6 933
Reclassement	–	1 096	–	(1 096)	–
Radiations et dispositions	–	(53)	–	–	(53)
Solde au 31 décembre 2014	92 569	52 650	9 844	419	155 482
Acquisitions ²	–	1 191	–	1 607	2 798
Acquisition d'entreprises (note 8)	–	1 852	20 971	–	22 823
Reclassement	–	151	–	(381)	(230)
Radiations et dispositions ²	–	(450)	(35)	–	(485)
Solde au 31 décembre 2015	92 569 \$	55 394 \$	30 780 \$	1 645 \$	180 388 \$

Au 31 décembre 2015, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 11 489 000 \$ (9 496 000 \$ au 31 décembre 2014). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 2 064 000 \$ (923 000 \$ en 2014) et a radié 71 000 \$ d'actifs incorporels générés à l'interne qui étaient complètement amortis (53 000 \$ en 2014).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2013	–	\$ 33 141	\$ 890	–	\$ 34 031
Amortissement	–	5 054	341	–	5 395
Dépréciation (note 7)	32 462	–	–	–	32 462
Radiations et dispositions	–	(53)	–	–	(53)
Solde au 31 décembre 2014	32 462	38 142	1 231	–	71 835
Amortissement	–	5 203	3 923	–	9 126
Dépréciation (note 7)	60 107	–	–	–	60 107
Radiations et dispositions ²	–	(450)	–	–	(450)
Solde au 31 décembre 2015	92 569	\$ 42 895	\$ 5 154	–	\$ 140 618
Valeur nette comptable :					
Solde au 31 décembre 2014	60 107	\$ 14 508	\$ 8 613	419	\$ 83 647
Solde au 31 décembre 2015	–	12 499	25 626	1 645	39 770

¹ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent les licences de télédiffusion qui sont affectées à l'UGT du secteur télédiffusion et production, ainsi que la licence d'exploitation d'un magazine et les marques de commerce affectées à l'UGT du secteur magazines.

² La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est une hausse de 121 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (une baisse de 484 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). De plus, la Société a disposé d'un actif incorporel pour une contrepartie en espèces de 35 000 \$, soit un produit de disposition équivalent à sa valeur nette comptable.

Au 31 décembre 2015, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 8 175 000 \$ (6 920 000 \$ au 31 décembre 2014). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 1 326 000 \$ (1 580 000 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 3 314 000 \$ (2 576 000 \$ au 31 décembre 2014).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2015 et 2014 se détaille comme suit :

	Note	2015	2014
Coût	8	197 559 \$	167 840 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	119 574	119 574
Valeur nette comptable		77 985 \$	48 266 \$

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'UGT du secteur services cinématographiques et audiovisuels est de 7 892 000 \$ (12 335 000 \$ en 2014). Le solde de 70 093 000 \$ est attribué à l'UGT du secteur magazines (35 931 000 \$ en 2014).

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de programmation, des conventions collectives, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués:

UGT	2015		2014	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Magazines ¹	16,0 %	0,0 %	16,0 %	1,0 %
Services cinématographiques et audiovisuels ¹	11,0 %	2,0 %	– %	– %

¹ La valeur recouvrable pour ces UGT est basée sur la valeur d'utilité en 2015 et en 2014 le cas échéant.

Pour l'UGT du secteur magazines, la hausse du taux d'actualisation avant impôts (CMPC) ou la baisse du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment du test de dépréciation le plus récent en 2015, est de 2,0 % ou de 1,5 % respectivement.

17. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2015	2014
Comptes fournisseurs et charges à payer		54 722 \$	43 516 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		20 839	18 352
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées		36 332	23 916
Rémunération à base d'actions	21 et 22	692	2 714
Intérêts à payer et autres		329	248
		112 914 \$	88 746 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2014	195 \$	4 136 \$	4 331 \$
Variation nette dans les résultats	6 253	924	7 177
Déboursés	(4 384)	(17)	(4 401)
Solde au 31 décembre 2015	2 064 \$	5 043 \$	7 107 \$

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les trois secteurs d'activités de la Société incluant un plan de départ volontaire à la retraite dans le secteur télédiffusion et production et la cessation de la publication de six titres dans le secteur magazines.

Éventualités et litiges et autres

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Le solde correspond à une estimation des droits de reproduction à payer à la Commission des droits d'auteur suite à un litige en cours relativement aux tarifs applicables au calcul de ces droits.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Facilités de crédit bancaire ⁱ⁾	73 797 \$	74 737 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(766)	(1 042)
	73 031	73 695
Moins la dette échéant à court terme	(4 219)	(938)
Dettes à long terme	68 812 \$	72 757 \$

ⁱ⁾ Les facilités de crédit bancaire de la Société sont composées d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 150 000 000 \$, échéant le 24 février 2019, ainsi que d'un prêt à terme garanti d'un montant de 75 000 000 \$ venant à échéance le 3 novembre 2019. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier et le prêt à terme garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Le prêt à terme prévoit des paiements en capital trimestriels qui débutaient le 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Le prêt à terme a remplacé le précédent prêt à terme à son échéance le 11 décembre 2014. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif, à l'exception des lettres de crédit et, au 31 décembre 2015, 73 797 000 \$ étaient prélevés sur le prêt à terme (74 737 000 \$ en 2014).

En 2014, les frais liés au refinancement du crédit rotatif et du crédit à terme représentaient 904 000 \$ et ont été enregistrés dans les frais de financement, en réduction de la dette à long terme.

Au 31 décembre 2015, la Société respectait les conditions relatives à ses facilités de crédit bancaire.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2016	4 219 \$
2017	6 562
2018	9 844
2019	53 172

Au 31 décembre 2015, la Société avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 425 000 \$ (520 000 \$ en 2014).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2015	2014
Revenus reportés		3 352 \$	3 910 \$
Régimes à prestations définies	25	2 322	1 773
Droits de diffusion à payer		2 780	2 164
Rémunération à base d'actions ¹	21 et 22	780	566
Instrument financier dérivé	28 d)	814	547
Autres		926	1 007
		10 974 \$	9 967 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créiteurs et charges à payer.

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2015	2014
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B (19 450 906 en 2014)	207 208	98 575
	207 280 \$	98 647 \$

Le 20 mars 2015, la Société a complété une offre de droits de souscription auprès de ses actionnaires, par laquelle elle a reçu un produit brut total de 110 000 000 \$ suite à l'émission de 19 434 629 actions classe B sans droit de vote. Les coûts de transaction de 1 870 000 \$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 503 000 \$, ont été comptabilisés au capital-actions comme une réduction du produit brut de l'émission. Les coûts de transaction comprennent notamment des frais d'engagement de 1 100 000 \$ payés à Québecor Média.

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée.

Depuis janvier 2006, à l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en ait décidé autrement au moment de l'octroi, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 23 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (renversement de la charge de rémunération de 57 000 \$ en 2014).

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015		2014	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	525 368	15,25 \$	691 076	16,54 \$
Octroyées	80 000	6,85	30 000	8,90
Annulées	(82 366)	13,68	(69 208)	15,32
Expirées	(59 631)	21,28	(126 500)	20,75
Solde à la fin de l'exercice	463 371	13,30 \$	525 368	15,25 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	369 371	14,81 \$	495 368	15,63 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
6,85 \$ à 14,62 \$	135 910	6,76	9,36 \$	41 910	13,80 \$
14,75 \$ à 15,99 \$	327 461	1,51	14,94	327 461	14,94
6,85 \$ à 15,99 \$	463 371	3,05	13,30 \$	369 371	14,81 \$

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de la Société a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	0,68 %	1,07 %
Volatilité prévue	67,83 %	32,61 %
Durée restante prévue	1,83 an	1,21 an

La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions classe B de la Société pour une période équivalente à la durée restante prévue des options. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était nulle.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'unités d'actions différées

La Société a mis en place un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une unité correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat. Au 31 décembre 2015, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 17 552.

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2015	2014
Perte nette attribuable aux actionnaires	(55 226 000) \$	(41 088 000) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	38 827 404	23 770 906
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(1,42) \$	(1,73) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. Au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de la rémunération de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de la rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 1 075 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (1 065 000 \$ en 2014).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2015 et 2014:

	2015		2014	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	355 432	55,43 \$	331 407	53,35 \$
Octroyées	50 000	70,56	67 000	63,60
Exercées	(86 172)	51,74	(29 375)	49,52
Annulées	(8 200)	67,80	(13 600)	57,64
Options liées à des cadres transférés au sein de Groupe TVA	148 500	55,72	–	–
Options liées à des cadres transférés au sein de Québecor Média	(233 360)	53,71	–	–
Solde à la fin de l'exercice	226 200	61,70 \$	355 432	55,43 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 000	60,49 \$	67 432	46,55 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 2 544 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor Média exercées (413 000 \$ en 2014).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
51,89 \$ à 57,64 \$	120 800	7,57	57,45 \$	2 800	57,64 \$
63,50 \$ à 70,56 \$	105 400	8,73	66,58	2 200	64,13
51,89 \$ à 70,56 \$	226 200	8,11	61,70 \$	5 000	60,49 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média aux 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	0,82 %	1,37 %
Taux de dividende	1,50 %	1,38 %
Volatilité prévue	18,89 %	19,13 %
Durée restante prévue	3,9 ans	3,5 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2015, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2015, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 45 000 \$ (1 615 000 \$ au 31 décembre 2014).

23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couverture de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2013	– \$	5 148 \$	5 148 \$
Autres éléments du résultat global	–	(8 766)	(8 766)
Solde au 31 décembre 2014	–	(3 618)	(3 618)
Autres éléments du résultat global	(338)	(2 518)	(2 856)
Solde au 31 décembre 2015	(338) \$	(6 136) \$	(6 474) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 11 923 000 \$ (9 473 000 \$ en 2014) au titre de l'aide gouvernementale à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines. Pour l'exercice 2014, les revenus comprenaient également de l'aide gouvernementale à la programmation locale.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 1 291 000 \$ (1 079 000 \$ en 2014) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Les revenus reportés incluent un montant de 3 733 000 \$ (1 862 000 \$ en 2014) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de solvabilité des régimes de retraite est inférieur à 100 % tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2015	2014	2015	2014
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	252 331 \$	212 990 \$	1 773 \$	1 706 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	6 748	4 752	2	4
Frais d'intérêts	10 543	10 556	58	66
Cotisations des participants	3 216	3 441	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses démographiques	–	2 933	–	(20)
Hypothèses financières	3 742	29 541	21	80
Modifications liées à l'expérience des participants	(2 485)	(1 500)	–	310
Prestations payées	(15 289)	(10 382)	(119)	(138)
Autres	(222)	–	217	(235)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	258 584 \$	252 331 \$	1 952 \$	1 773 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	259 682 \$	226 140 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	11 534	28 716	–	–
Cotisations de l'employeur	7 564	11 767	119	138
Cotisations des participants	3 216	3 441	–	–
Prestations payées	(15 289)	(10 382)	(119)	(138)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	266 707 \$	259 682 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 14,5 années (16,3 années en 2014). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 13 739 000 \$ en 2016.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2015	2014
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	23,9 %	24,9 %
Étrangers	33,2	31,2
Titres de créances	39,0	40,9
Autres	3,9	3,0
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2015	2014	2015	2014
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(258 584)	(252 331)	(1 952) \$	(1 773) \$
Juste valeur des actifs des régimes	266 707	259 682	–	–
Surplus (déficit) des régimes	8 123	7 351	(1 952)	(1 773)
Plafonnement de l'actif	(8 493)	(4 387)	–	–
Montant net constaté¹	(370) \$	2 964 \$	(1 952) \$	(1 773) \$

¹ Le montant net constaté pour 2015 représente un passif de 2 322 000 \$ (1 773 000 \$ en 2014) inclus dans les Autres éléments de passif (note 20). Le montant net constaté pour 2014 comprenait également un actif de 2 964 000 \$ sous la rubrique Actif au titre des prestations définies.

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2015	2014	2015	2014
Perte actuarielle sur les obligations liées aux régimes	(1 258) \$	(30 974) \$	(10) \$	(141) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	1 748	18 356	–	–
Plafonnement de l'actif	(3 926)	766	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	(3 436) \$	(11 852) \$	(10) \$	(141) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2015	2014	2015	2014
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	6 748 \$	4 752 \$	2 \$	4 \$
Autres	721	788	–	–
Intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	(7)	(352)	58	66
Coût net des prestations	7 462 \$	5 188 \$	60 \$	70 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2015 se chiffrait à 3 165 000 \$ (2 948 000 \$ en 2014).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 1 363 000 \$ en 2016, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 7 683 000 \$ ont été payées en 2015).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2015	2014	2015	2014
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,00 %	4,10 %	4,00 %	4,10 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,10 %	4,90 %	4,10 %	4,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 62 ans en 2015 et 2014.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,75 % à la fin de 2015. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 10 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2015, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 3 726 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et de 77 000 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2015	2014
Salaires et avantages à court terme	3 946 \$	3 029 \$
Rémunération à base d'actions	656	986
Autres avantages à long terme	526	344
	5 128 \$	4 359 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un montant total de 103 567 000 \$ (81 947 000 \$ en 2014).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un total de 37 273 000 \$ (34 559 000 \$ en 2014).
- La Société a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 320 000 \$ (4 320 000 \$ en 2014).

Autres opérations

Télévision ROC

Le 13 février 2015, Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun, a annoncé la cessation des activités de la chaîne spécialisée « SUN News » exploitée alors par Société en nom collectif Sun News. Au 31 décembre 2015, la part de la perte dans la chaîne spécialisée « SUN News » inclut des coûts liés à la cessation de ses activités. Par ailleurs, en avril 2015, dans le cadre d'une réorganisation corporative, Corporation Sun Media a été liquidée dans Québecor Média, laquelle détient dorénavant 51 % de Société en nom collectif SUN News dont la dénomination sociale a été modifiée le 30 septembre 2015 pour Télévision ROC s.e.n.c. (« Télévision ROC »).

En 2015, la Société a continué d'effectuer des mises de fonds dans Télévision ROC et une provision de 1 760 000 \$ est enregistrée dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2015, afin de couvrir les coûts liés à la cessation des opérations. Au cours de l'exercice 2015, une mise de fonds de 5 900 000 \$ (14 200 000 \$ en 2014) a été effectuée par les sociétaires de Télévision ROC, dont 2 891 000 \$ (6 958 000 \$ en 2014) par la Société.

En 2014, la Société avait constaté une dépréciation de son placement de 832 000 \$ (note 6) et sa part dans la perte de la chaîne spécialisée « SUN News » incluait une dépréciation d'actifs de 1 617 000 \$.

Facilité de crédit de la société mère

Le 30 décembre 2014, dans le cadre du financement de l'acquisition des actifs de Vision Globale, la Société a obtenu une facilité de crédit de 100 000 000 \$ provenant de Québecor Média et portant intérêt au taux indiqué sur la page Reuters marché monétaire CDOR ce jour-là pour les acceptations bancaires ayant une échéance similaire à la date d'échéance applicable (le taux CDOR) plus 2,375 % par année (3,672 % au 31 décembre 2014). Cette facilité de crédit a été remboursée en totalité au cours du premier trimestre 2015. La Société a payé des intérêts pour un montant de 805 000 \$ relativement à cette facilité de crédit en 2015.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de distribution et de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 864 764 000 \$, dont 8 732 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion ¹	Autres
2016	6 853 \$	123 434 \$	9 048 \$
2017 à 2020	16 597	314 736	11 535
2021 et ultérieurement	3 641	378 904	16

¹ Les engagements de droits comprennent les engagements découlant de l'entente avec Rogers Communications conclue par Québecor Média et Groupe TVA en 2013 concernant les droits de diffusions francophones de la Ligue Nationale de hockey pour le Canada. Les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 6 604 000 \$ en 2015 (1 625 000 \$ en 2014) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2015, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 376 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (suite)

b) Garanties (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements. Au premier trimestre 2014, des engagements spécifiques à risque qui s'élevaient à 4 700 000 \$ au 31 décembre 2013 avaient été comptabilisés dans les achats de biens et services.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les justes valeurs estimatives de la dette à long terme, de l'instrument financier dérivé et de la facilité de crédit avec la société mère sont fondées sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. Les justes valeurs sont fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, de la facilité de crédit de la société mère et de l'instrument financier dérivé aux 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivantes :

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Facilité de crédit de la société mère	– \$	– \$	100 000 \$	100 000 \$
Instrument financier dérivé	814	814	547	547
Prêt à terme ¹	73 797	73 797	74 737	74 737

¹La valeur comptable de la dette à long terme exclut les frais de financement.

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2015, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2015, 9,16 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (7,10 % au 31 décembre 2014) dont 41,4 % étaient provisionnés (48,5 % au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	3 023 \$	1 086 \$
Variation comptabilisée à l'état consolidé des résultats	1 043	338
Utilisation	(494)	(532)
Acquisition d'entreprises	50	2 131
Solde à la fin de l'exercice	3 622 \$	3 023 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2015 les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer	114 657 \$	114 657 \$	– \$	– \$
Droits de diffusion à payer	91 647	88 867	2 780	–
Dettes à long terme	73 797	4 219	16 406	53 172
Paiements d'intérêts ¹	7 763	2 269	4 236	1 258
Total	287 864 \$	210 012 \$	23 422 \$	54 430 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2015 et incluent les frais de disponibilité sur l'emprunt à terme rotatif.

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit rotatif et à sa facilité de prêt à terme. Au 31 décembre 2015, la dette à long terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

Afin de gérer le risque lié à la variation des taux d'intérêt, la Société utilise un swap de taux d'intérêt pour fixer les déboursés d'intérêts futurs sur une tranche de la dette qui porte intérêt à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler cet instrument financier dérivé avant son échéance puisqu'il n'est pas détenu à des fins spéculatives. Voici les principales caractéristiques de ce swap au 31 décembre 2015 :

Échéance	Valeur nominale	Paie / reçoit	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
Décembre 2017	38 500 000	\$ Paie fixe / reçoit variable	2,03 %	Acceptations bancaires – 1 mois

Une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice, en utilisant le niveau de dette à long terme à taux variable au 31 décembre 2015 et en considérant le swap de taux d'intérêt, se traduirait en une augmentation (diminution) annuelle de 353 000 \$ des charges financières.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, de dettes à long terme, d'un instrument financier dérivé, d'une facilité de crédit de la société mère et d'un découvert bancaire, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la structure du capital se présentait comme suit :

	2015	2014
Dettes à long terme	73 797 \$	74 737 \$
Instrument financier dérivé	814	547
Facilité de crédit de la société mère	–	100 000
Découvert bancaire	–	4 486
Espèces	(11 996)	–
Passif net	62 615	179 770
Capitaux propres	309 432 \$	258 205 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2015, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE

Au début de l'exercice 2015, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion suite à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale le 30 décembre 2014. Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

De plus, depuis le 12 avril 2015, dans le cadre de la transaction conclue avec Transcontinental inc., les activités reliées aux magazines acquis ont été intégrées dans les résultats du secteur magazines, alors que les activités d'édition sur mesure ont été incluses aux résultats du secteur télédiffusion et production.

Les activités de la Société se composent donc des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale et les divisions TVA Productions inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale, de doublage, d'éditions sur mesure et de services prémédia de TVA Accès inc. et les activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines de langues française et anglaise dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode, les sports et la décoration. Ce secteur inclut également les activités de commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios et d'équipements ainsi que les services de postproduction et effets visuels de MELS depuis le 30 décembre 2014.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2015				
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	428 526 \$	106 457 \$	60 120 \$	(5 213) \$	589 890 \$
Achats de biens et services	288 577	77 230	22 562	(5 213)	383 156
Coûts liés au personnel	114 357	21 491	23 496	–	159 344
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	25 592	7 736	14 062	–	47 390
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					33 515
Charges financières					4 104
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					6 315
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition (a)					60 107
Perte avant recouvrement d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées					(56 651) \$

(a) La dépréciation est attribuable au secteur télédiffusion et production.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2014				
	Télédiffu- sion et production	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	380 178 \$	62 614 \$	– \$	(3 452) \$	439 340 \$
Achats de biens et services	247 726	39 297	–	(3 452)	283 571
Coûts liés au personnel	112 724	13 619	–	–	126 343
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	19 728	9 698	–	–	29 426
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					22 104
Charges financières					4 231
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					3 594
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition (a)					41 000
Perte avant recouvrement d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées					(41 503) \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.